

# L'unité de la raison théorique et de la raison pratique

Autor(en): **Lehrer, Keith**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **45 (1995)**

Heft 4

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-381542>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'UNITÉ DE LA RAISON THÉORIQUE ET DE LA RAISON PRATIQUE

KEITH LEHRER<sup>1</sup>

### Résumé

*Prolongeant ses recherches sur la justification épistémique, l'A. soutient que la raison théorique – qui s'exprime par l'acceptation rationnelle – et la raison pratique – qui débouche sur des préférences rationnelles – parviennent à leurs fins seulement sous les conditions suivantes: (i) une acceptation que nous sommes dignes de confiance dans nos acceptations et (ii) une préférence pour être dignes de confiance dans nos préférences. Ces clefs de voûte de la justification se réfèrent à elles-mêmes. En outre, la justification des acceptations exige la préférence (ii) et la justification des préférences exige l'acceptation (i). En cela se manifeste une unité de la raison théorique et de la raison pratique.*

Dans le présent exposé<sup>2</sup>, je voudrais mettre en évidence l'unité de la raison théorique et de la raison pratique. Le produit de la raison théorique est une

<sup>1</sup> Keith Lehrer, professeur à l'Université d'Arizona à Tucson aux États-Unis, fut jusqu'en 1995 président de l'Association philosophique américaine (APA). Ses nombreux travaux concernent pour l'essentiel le domaine de l'épistémologie, étroitement conçue, dans le monde anglo-saxon, comme l'étude des réponses à la question: qu'est-ce que le savoir? (Le savoir est pris ici au sens courant et non, spécifiquement, au sens du savoir scientifique.) Pour savoir quelque chose, il ne suffit pas d'être dans le vrai, il faut encore disposer d'une justification. Mais quelle forme la justification doit-elle prendre? Descartes et les empiristes ont donné jadis une réponse influente à cette question, souvent acceptée aussi par les sceptiques. Pour eux, la justification exige des fondements indubitables sur lesquels seuls l'édifice du savoir peut valablement s'élever. A l'opposé, l'épistémologie de la cohérence maintient que la justification résulte d'une relation de soutien mutuel des jugements dans un système de jugements qui ne sont jamais des fondements indubitables. On trouvera des exposés dans *Theory of Knowledge* (Londres, Routledge, 1990) et *Metamind* (Oxford, Clarendon, 1990), et une discussion critique dans John W. Bender (éd.), *The Current State of the Coherence Theory* (Dordrecht, Reidel, 1989). La présente conférence donne une présentation toute nouvelle de l'idée de cohérence, en mettant en évidence le lien de la raison théorique et de la raison pratique. (*Note de la rédaction*)

<sup>2</sup> Ce texte reprend une conférence donnée le 17 juin 1994 au Séminaire de philosophie de l'Université de Neuchâtel. Je remercie Daniel Schulthess pour son invitation, pour ses commentaires philosophiques et pour son aide dans la mise au point du texte français définitif.

attitude théorique, une acceptation, et le produit de la raison pratique est une attitude pratique, une préférence. Je distingue croyance et acceptation ainsi que désir et préférence. Croyance et désir existent ou peuvent exister sans réflexion et sans évaluation rationnelle. Ce ne sont pas les produits de la raison, mais des états naturels engendrés sans évaluation. Or il faut évaluer les croyances et les désirs qui surgissent en nous, en nous fixant le but d'atteindre la vérité et le bien et d'éviter l'erreur et le mal, parce qu'il y a toujours des conflits entre les croyances et entre les désirs. L'évaluation des croyances et des désirs, permettant de résoudre les conflits, est le rôle propre de la raison.

Si j'ai fait de mon mieux pour évaluer la vérité d'une croyance que-p, par exemple que je vois une table ici devant moi, et si mon évaluation est fortement positive, cette évaluation positive de la raison est une acceptation que-p; et si j'ai fait de mon mieux pour évaluer le mérite d'un désir que-p, par exemple celui de donner une conférence à tel endroit et à telle heure, et si mon évaluation est fortement positive, cette évaluation de la raison est une préférence que-p. Par conséquent, si une personne accepte que-p, son acceptation est le produit de la raison, et alors il est rationnel pour elle d'accepter que-p. Et si une personne préfère que-p, sa préférence est le produit de la raison, et alors il est rationnel pour elle de préférer que-p.

Ma question portera sur le caractère propre des acceptations et des préférences rationnelles. Quelle est la source de ce caractère rationnel des acceptations et des préférences? Il faut ajouter quelque chose à l'acceptation pour rendre l'acceptation rationnelle. Mais quoi? Il faut ajouter quelque chose à la préférence pour aboutir à la préférence rationnelle. Mais quoi? Je voudrais suggérer qu'il faut ajouter le fait que la personne qui accepte quelque chose ou qui préfère quelque chose est digne de confiance dans ce qu'elle accepte ou préfère, et je voudrais démontrer, à titre de résultat de cette réponse, l'unité de la raison théorique et pratique.

### *La raison théorique*

Je commence par une explication de la notion d'acceptation. Qu'est-ce qui doit s'ajouter à l'acceptation pour fournir les acceptations rationnelles? Une réponse traditionnelle, mais qui n'est pas la mienne, est qu'on doit ajouter un argument, une justification argumentée. Le schéma de la justification aurait la forme suivante: J'accepte que-p parce que je dispose d'une justification argumentée pour accepter que-p. Un sceptique peut alors soulever une objection concernant cette justification. Il demandera: de quelle justification disposez-vous pour rendre rationnelle votre acceptation? Si je réponds que l'acceptation que-p est rationnelle parce qu'une autre proposition, q, implique que-p, le sceptique fera porter la même question sur la justification dont je dispose pour accepter que-q; nous sommes entraînés ainsi dans une régression vicieuse infinie.

Le sceptique peut aussi présenter son objection comme suit. Il faut éviter une régression vicieuse infinie de la justification. Mais comment? Doit-on commencer par une acceptation sans justification? Une acceptation sans justification n'est pourtant pas une acceptation rationnelle, parce que si l'on accepte que-p sans justification et que p est vrai, on est tombé juste par hasard. En revanche, si l'on a besoin d'une justification argumentée pour atteindre une acceptation rationnelle, on tombe dans la régression vicieuse infinie. On se heurte donc au dilemme suivant: ou bien on tombe juste par hasard, sans justification, ou bien on s'engage dans une régression vicieuse infinie. Il n'est pas possible d'atteindre une acceptation rationnelle quand on tombe juste par hasard sans justification et il n'est pas possible d'atteindre une acceptation rationnelle quand on s'engage dans une régression vicieuse infinie. Donc l'acceptation rationnelle n'est pas susceptible d'être atteinte.

Comment éviter ce dilemme? Supposons que j'accepte quelque chose, par exemple que je vois une table ici devant moi. Je fais de mon mieux pour évaluer la vérité de cette acceptation et mon évaluation est fortement positive. Mais est-elle rationnelle? Telle est la question du sceptique. Comment répondre au sceptique? Pour me tirer d'affaire, il faut que je dispose d'un recours supplémentaire.

Il est à mes yeux que je dois accepter que je suis digne de confiance dans ce que j'accepte. Pourquoi faut-il faire place à cet élément? Tout d'abord, observons simplement que je *dois* accepter que je suis digne de confiance concernant ce que j'accepte, ou alors je dois me taire. Il serait oiseux d'essayer de répondre au sceptique sans cette acceptation parce que dans la réponse au sceptique, je dois utiliser des prémisses que j'accepte. Si je n'accepte pas que je suis digne de confiance concernant ce que j'accepte, je ne puis pas utiliser comme prémisses les choses que j'accepte, et donc, je dois me taire. En revanche, considérons l'autre possibilité. J'accepte que je suis digne de confiance dans ce que j'accepte. Avec cette seule prémisse, je puis démontrer la conclusion qu'il est *rationnel* que j'accepte une proposition que j'accepte. L'argument est le suivant:

1A J'accepte que-p.

2A Je suis digne de confiance dans ce que j'accepte.

3A Je suis digne de confiance dans mon acceptation que-p.

4A Il est rationnel pour moi d'accepter que-p.

La déduction tirant 3A des prémisses 1A et 2A est évidente. La déduction tirant 4A de 3A est bien sûr valide, mais il est utile de l'expliquer davantage. J'ai admis que le but de l'acceptation est d'atteindre la vérité et d'éviter l'erreur. Concernant une proposition p quelconque, il faut décider d'accepter que-p ou de ne pas accepter que-p pour arriver à ce but. Donc si

3A, alors

3A Mon acceptation que-p est plus digne de ma confiance que ma non-acceptation que-p

et si 31A, alors

32A Mon acceptation que-p est plus rationnelle pour moi que ma non-acceptation que-p,

Enfin si 32A, alors 4A. La liaison entre 3A et 4A se fait ainsi par 31A et 32A.

La prémisse 2A est la plus importante de l'argument. Est-il rationnel pour moi d'accepter 2A elle-même? Oui, parce que l'argument que nous avons considéré suffit pour démontrer qu'il est rationnel pour moi d'accepter 2A elle-même. Il faut remplacer seulement la variable p par 2A elle-même. L'argument est le suivant:

1 J'accepte que je suis digne de confiance dans ce que j'accepte.

2A Je suis digne de confiance dans ce que j'accepte.

3 Je suis digne de confiance dans mon acceptation que je suis digne de confiance dans ce que j'accepte.

4 Il est rationnel pour moi d'accepter que je suis digne de confiance dans ce que j'accepte.

Si j'accepte 2A, cette prémisse se réfère donc à elle-même.

Cet argument étant posé, demandons-nous encore une fois comment éviter le dilemme du sceptique. Ma réponse est donc la suivante: je dispose d'une justification pour accepter que-p, qui est l'argument présenté. J'accepte que-p parce que je suis digne de confiance concernant ce que j'accepte. Si je suis digne de confiance concernant ce que j'accepte, et si j'accepte une proposition vraie, ce n'est pas par hasard que je tombe juste. La vérité de la prémisse 2A, c'est-à-dire ma propre fiabilité, explique pourquoi j'ai accepté une proposition vraie. Je ne tombe pas dans une régression vicieuse non plus, parce que j'accepte 2A, et que 2A se réfère à elle-même. Donc de 2A, je conclus manifestement qu'il est rationnel pour moi d'accepter 2A. J'évite une régression vicieuse par une boucle référentielle. Est-ce que 2A constitue une fondation de la raison? Non, ce n'est pas le cas. Il faut évaluer 2A elle-même et pour cela il faut utiliser les autres choses que j'accepte: pour établir par exemple si je suis fiable dans ce que j'accepte en vertu de la perception sensible, je dois en appeler aux occasions passées où, à juste titre, j'ai accepté quelque chose au sujet de ce que j'ai perçu. Donc, 2A soutient l'acceptation des autres acceptations, et les autres acceptations soutiennent de même l'acceptation de 2A. Le principe 2A n'est pas une fondation, il est plutôt une clé de voûte.

### *La raison pratique*

L'argument concernant la raison pratique est semblable au précédent, tout en comportant une différence importante. L'argument consiste à démontrer

qu'une préférence que-p est rationnelle et à expliquer le caractère de rationalité de la préférence. L'argument est le suivant:

1P Je préfère que-p.

2P Je suis digne de confiance dans ce que je préfère.

3P Je suis digne de confiance dans ma préférence que-p.

4P Il est rationnel que je préfère que-p.

Ici encore, il est possible d'expliquer la liaison entre 3P et 4P. Le but de la préférence est d'atteindre le bien et d'éviter le mal. Nous dirons par conséquent:

Si 3P, alors

31P Ma préférence que-p est plus digne de ma confiance que ma non-préférence que-p.

Et si 31P alors

32P Ma préférence que-p est plus rationnelle pour moi que ma non-préférence que-p.

Pourquoi? Pour atteindre mon but, obtenir le bien et éviter le mal, il faut décider de préférer que-p ou de ne pas préférer que-p. J'ai décidé de préférer que-p, et je suis digne de confiance concernant ma préférence. Pour atteindre mon but la préférence que-p est meilleure que la non-préférence que-p et ainsi plus rationnelle. Enfin, si 32P, alors

4P Il est rationnel que je préfère que-p.

Si je préfère être digne de confiance, dans ce que je préfère, nous pourrions utiliser notre argument consistant à démontrer qu'il est rationnel pour moi de préférer que 2P elle-même. Et si je préfère que 2P, cette proposition se réfère à elle-même. Le principe est ici encore une clé de voûte et non une fondation.

### *Le carré de la raison*

Il y a néanmoins une asymétrie importante entre l'argument concernant l'acceptation et l'argument concernant la préférence. Dans l'argument concernant l'acceptation, je dois accepter que je suis digne de confiance dans ce que j'accepte, mais dans l'argument concernant la préférence, je dois *accepter* aussi que je suis digne de confiance dans ce que je préfère. Il semble donc que la raison théorique possède une priorité, parce qu'il faut accepter les prémisses des deux arguments dans celui qui concerne la raison pratique. L'acceptation de prémisses appartient au domaine de la raison théorique, car c'est à elle que revient l'évaluation du caractère rationnel de tout ce que j'accepte. Il faut aussi qu'il soit rationnel pour moi d'accepter les prémisses concernant la préférence, pour démontrer la conclusion 4P. Ce semblant de priorité est toutefois une illusion. Pourquoi? Pour être digne de confiance concernant l'acceptation ou la préférence, il faut aussi préférer être digne de

confiance. Si je n'ai aucun intérêt à être digne de confiance, alors le résultat est que je ne suis pas digne de confiance.

Ainsi, il faut accepter qu'on est digne de confiance et aussi le préférer pour obtenir des acceptations rationnelles et des préférences rationnelles. Si

$A = 2A$  (je suis digne de confiance concernant ce que j'accepte)

et

$P = 2P$  (je suis digne de confiance concernant ce que je préfère),

nous arrivons à un carré essentiel de la raison pratique et théorique. Il est le suivant:

j'accepte que-A

j'accepte que-P

je préfère que-A

je préfère que-P

Tous les quatre composants sont essentiels pour tirer les conclusions qu'il est rationnel pour moi d'accepter quelque chose et qu'il est rationnel pour moi de préférer quelque chose. Donc la raison pratique et les préférences rationnelles sont basées sur la raison théorique, sur les acceptations rationnelles, mais la raison théorique et les acceptations rationnelles sont elles aussi basées sur la raison pratique, sur les préférences rationnelles. Il y a donc une boucle référentielle au cœur de la raison. La dépendance entre raison pratique et théorique est ainsi mutuelle. L'unité de la raison pratique et de la raison théorique est basée sur cette dépendance et sur cette boucle référentielle. La supposition principale de la raison est que je suis digne de confiance, et donc que je suis digne de confiance dans ce que j'accepte et préfère. Le carré de la raison et la boucle référentielle de la raison engendrent l'unité de la raison.

Pour comprendre l'unité de la raison résultant de ce carré, considérons ce qui se passerait si l'un des angles venait à manquer. Supposons que je n'accepte pas que-A. Je me trouverais alors dans l'impossibilité d'utiliser la prémisse A dans un argument destiné à montrer qu'il est rationnel pour moi d'accepter ou de préférer quelque chose. Supposons que je n'accepte pas que-P. Je ne pourrais alors recourir à la prémisse P dans les arguments destinés à montrer qu'il est rationnel pour moi de préférer quoi que ce soit, y compris que je suis digne de confiance dans ce que j'accepte. Supposons que je ne préfère pas que-A. Je ne serais pas alors digne de confiance dans ce que j'accepte, et je ne serais pas en droit d'utiliser les prémisses que j'accepte pour montrer que c'est de façon rationnelle que j'accepte ou que je préfère. Et supposons enfin que je ne préfère pas que-P. Alors je ne serais pas digne de ma confiance dans ce que je préfère, et cela pas non plus dans ma préférence pour être digne de ma propre confiance dans ce que j'accepte. Le carré de la raison dépend de tous ses quatre angles et s'effondre quand même un seul disparaît. L'unité de la raison dépend donc de la structure des relations formelles d'acceptation et de préférence.

Le raisonnement présenté ici est lui-même une boucle référentielle. J'ai commencé par une conception de l'acceptation et de la préférence qui en fait des évaluations positives de la raison. Mais évaluation et justification sont

basées sur un système d'évaluation, un système d'arrière-plan utilisé pour l'évaluation. Le système d'évaluation est lui-même le système des acceptations et des préférences qui le constituent, et donc l'évaluation et la justification des acceptations et des préférences reviennent à une sorte de cohérence avec ce système-là. Cohérence et justification sont les résultats de notre capacité de répondre à des objections adressées à des acceptations ou à des préférences basées sur notre système d'évaluation. Je dispose d'une justification quand j'accepte ou préfère que-p si je dispose d'une réponse aux objections faites à mon acceptation ou à ma préférence que-p sur la base de mon système d'évaluation, de mon système d'arrière-plan des acceptations et préférences. La justification procède de l'agrandissement de la boucle référentielle et d'un agrandissement de la dépendance réciproque et mutuelle du carré de la raison.

Supposons qu'un sceptique mette en question quelque chose que j'accepte, par exemple que je vois maintenant une table en face de moi. Il suggère que, dans mon sommeil, je rêve, ou bien que je suis trompé par le malin génie dont parle Descartes. Je puis répondre que je suis éveillé et que je ne suis pas sujet à une tromperie, mais cette réponse repose sur une autre chose que j'accepte, à savoir, que je suis digne de ma confiance en acceptant que je vois véritablement et ne suis point trompé. Ou supposons qu'un sceptique me mette au défi dans ce que je préfère, là où, par exemple, je préfère boire l'eau qui se trouve devant moi pour étancher ma soif. Il suggère qu'il n'y pas d'eau qui se trouve là, ou qu'elle n'étanchera pas ma soif, ou même que ma préférence pour un geste qui étanchera ma soif n'est pas digne de ma confiance. Je puis répondre à ces défis, mais seulement en appelant à ce que j'accepte, à savoir qu'il s'agit bel et bien d'eau, qu'elle étanchera vraiment ma soif, et que ma préférence pour un geste qui me permettra d'étancher ma soif est digne de ma confiance. Je suis susceptible d'avancer d'autres réponses, mais le retour au carré de la raison et la boucle référentielle sont inévitables. Toutes les explications me ramènent à l'acceptation que je suis digne de ma confiance et à ma préférence pour être ainsi digne de confiance. Le carré de la raison sert de soutien au système de justification d'arrière-plan, alors même que nous nous servons de ce système pour justifier cette acceptation et cette préférence.

### *L'objection du sceptique*

Finalement, je voudrais tenir compte d'une objection principale contre cette conception de l'évaluation, de la justification, et, enfin, des acceptations et des préférences rationnelles. Le sceptique peut revenir à la charge et soulever l'objection suivante: la cohérence avec le système des acceptations et préférences constitue-t-elle une garantie de la vérité (dans l'ordre théorique) ou du bien (dans l'ordre pratique)? Si elle ne constitue pas une garantie, il est possible que toutes les acceptations et préférences soient basées sur l'erreur et le mal et ainsi pas du tout rationnelles. Ma réponse consiste à accorder ce

point au sceptique. Il faut en effet ajouter quelque chose afin d'assurer que la justification ne puisse être récusée du fait de l'acceptation d'erreurs ou de préférences pour le mal. Il faut ajouter que la justification reste *non récusée* du fait de l'acceptation d'erreurs ou de la préférence pour le mal dans le système d'évaluation. Je dispose d'une justification non récusée en acceptant ou en préférant que-p exactement quand je dispose d'une réponse aux objections contre mon acceptation ou ma préférence que-p sur la base de mon système d'évaluation; cette réponse elle-même ne dépend pas dans ce système-là de l'acceptation d'une erreur ou d'une préférence pour le mal. Quelle est la source de la justification non récusée dont je dispose? La réponse est maintenant évidente. La source de la justification non récusée se trouve dans ma propre fiabilité. La clé de voûte de mon système d'évaluation est mon acceptation que je suis digne de confiance et ma préférence corrélative est le fait que je suis digne de confiance. La puissance et l'efficacité de la raison dépendent de ma capacité d'être digne de confiance dans ce que j'accepte et préfère; mais cette capacité dépend de mon système d'évaluation de mes acceptations et préférences elles-mêmes. Le carré de la raison et la boucle référentielle engendrent la justification non récusée qui donne tout son prix à la vie de la raison.